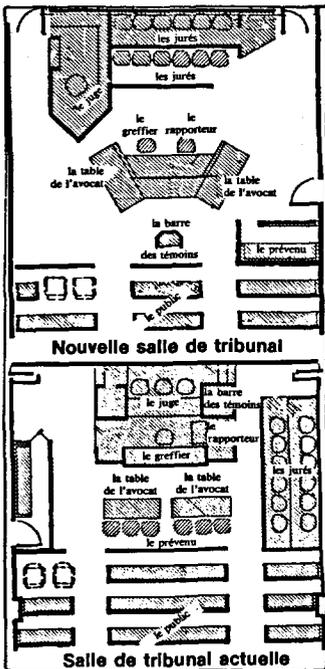


Mosaïque

LA LOI

Traitement ophtalmologique des nouveau-nés. La loi de l'Ontario qui exigeait que les yeux de tous les nouveau-nés soient traités au nitrate d'argent a maintenant été modifiée. Une mère d'Ottawa, Susanne Petersen, qui s'opposait à cette mesure, a porté sa cause devant la Cour suprême de l'Ontario et réussi à obtenir une injonction. Grâce à ses efforts et aux pressions qu'ils ont suscitées, les parents ont désormais le choix entre trois antibiotiques.

Tribunaux. On s'emploie à réaménager deux salles de tribunal à Ottawa pour expérimenter deux conceptions innovatrices. Le nouvel agencement vise à permettre aux juges et aux jurés de mieux voir et entendre les témoins, et à faire en sorte que l'attention soit en partie détournée de l'accusé, présumé innocent selon la loi. Celui-ci ne sera plus assis au centre mais à l'écart, à droite. Quant aux témoins, habituellement placés à la droite du juge — et donc hors de son champ de vision — et en face du public — qui pouvait ainsi les influencer — ils seront désormais assis



au milieu, face au juge.

Le réaménagement de ces deux salles permettra aux juges et aux avocats de se familiariser avec le nouvel agencement avant l'ouverture du tribunal et du greffe actuellement en construction au coin des rues Elgin et Laurier. Les travaux devraient être terminés au début de 1986.

Nom de famille des enfants. La Conférence sur l'uniformisation des lois au Canada, un corps de juristes, a recommandé qu'il soit permis aux parents, sous réserve d'accord entre eux, d'enregistrer leurs enfants sous le nom de la mère ou du père, ou encore sous les deux noms joints par un trait d'union. Bien que les provinces ne soient pas tenues de se conformer aux recommandations de la Conférence, elles y donnent généralement suite. L'Ontario a d'ailleurs déjà préparé un exposé de principes à cet effet.

Les membres de la Conférence ont déclaré que la législation actuelle, qui exige que les enfants d'un couple marié portent le nom du mari, pourrait contrevenir au principe de l'égalité des droits qui sera appliqué au printemps prochain en vertu de la Charte des droits et libertés. De plus, elle est incompatible avec l'évolution des mœurs.

La loi sur les jeunes contrevenants est entrée en vigueur le 2 avril 1984. Elle garantit aux jeunes de moins de 18 ans le droit d'être représentés par un avocat et d'être détenus à l'écart des criminels adultes et encourage le recours à un choix de formules autres que le procès et la détention dont les enfants de moins de 12 ans sont définitivement exclus. Cette mesure législative a fait l'objet d'éloges mais aussi de critiques comme celles des petits commerçants qui craignent un accroissement du vol à l'étalage lorsque les enfants se rendront compte qu'ils ne peuvent plus être inculpés.

DE GENS ET D'AUTRES

Gordon Sinclair, le journaliste le plus âgé et de son propre aveu, le plus grincheux du pays, est décédé à l'hôpital le 17 mai des suites d'une crise cardiaque. Il avait 83 ans. Avec son franc-parler, ses cravates bariolées, ses vestons tapageurs, ses chapeaux désinvoltes, et ses opinions originales, Sinclair était probablement l'un des journalistes les plus connus au Canada. Il laisse dans le deuil son épouse et trois fils.

Steven Fonyo. Le nom ne vous dit probablement rien,



Steven Fonyo

mais il vous sera peut-être bientôt familier. Steven tente d'accomplir ce que n'a pu réaliser Terry Fox, c'est-à-dire la traversée du Canada (7 190 kilomètres). Le 30 mars il a trempé sa jambe artificielle dans l'océan Atlantique et s'est mis en route. Il se fâche lorsqu'on lui dit qu'il essaie de jouer au héros. "J'avais un cancer et j'ai été guéri. Cela a coûté 1,3 millions de dollars au pays. J'ai une dette à payer et cette traversée est ce que je peux faire de mieux." Jusqu'ici, il a reçu un assez bon appui financier et moral.

Stanley Knowles a été honoré le 14 mars d'une place à vie à la Chambre des communes. "Vous m'avez donné la possibilité de vivre" a déclaré le député néo-démocrate de Winnipeg-North lorsque M. Trudeau a présenté une motion nommant M. Knowles conseiller auprès du président de la Chambre pour les questions de procédure. En octobre 1981, M. Knowles, maintenant âgé de 75 ans, a eu une attaque cardiaque à la suite de laquelle il a éprouvé des difficultés d'élocution et des pertes de mémoire. Après quelques mois de thérapie, il a cependant repris ses fonctions au siège qu'il occupe depuis 38 ans.

Naomi Bronstein, fondatrice du mouvement *Heal the Children*, organisation qui jusqu'ici a fait venir 14 enfants du monde entier à Ottawa pour des opérations chirurgicales salvatrices, a été décorée de l'Ordre du Canada. Depuis 15 ans, Mme Bronstein a voué son existence au secours des enfants dans le besoin. Tout a commencé au Guatemala, où pendant 7 ans elle a dirigé un hôpital pour enfants de 60 lits; en 1969, Naomi Bronstein et son mari, Herb, ont été parmi les premiers Canadiens à adopter des enfants vietnamiens. Les Bronstein et leurs douze enfants (dont sept adoptifs, originaires du tiers monde) vivent actuellement un peu à l'étroit à Gloucester dans une ferme bien organisée. Quatre enfants Sud-Coréens arrivés à Ottawa en mars y attendent en ce moment d'être opérés.



Naomi Bronstein